

► **La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial.**

Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire (dir.). Paris : La découverte, 2005, 310 p.

Le terme « fracture » est devenu le mot à la mode pour décrire la réalité sociale française. Avec ce livre, les auteurs déclinent cette marque de la société française en relation avec le passé colonial français et ses implications encore actuelles dans la société française. Car il s'agit bien d'une actualité. Si la décolonisation est terminée, reste à faire la décolonisation des esprits, fondée sur une écriture juste de ce que des nostalgiques appellent « l'épopée » coloniale, et ce que l'histoire retient comme l'histoire coloniale française. Une vingtaine d'auteurs apportent leur réflexion à cette question très sensible. Réparties en deux grands ensembles : « histoire coloniale et enjeux de mémoire » et « république, "intégration" et postcolonialisme », les contributions entendent explorer les liens complexes et multiformes qui existent entre la colonisation, sa mémoire niée (y compris à l'école) et le regard porté sur le phénomène migratoire et les descendants de migrants. Ce que les responsables de ce volume appellent les « ressacs de la colonisation » où le passé est toujours présent. Ce livre porte un éclairage important pour tous ceux qui s'intéressent ou vivent l'« ethnicisation » des rapports scolaires qu'analyse par ailleurs Françoise Lorcerie.

**Benoît Falaise**

► **Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles**

Gilles Ferreol et Guy Jucquois (dir.). Paris : A. Colin, 2003, 354 p.

Ce dictionnaire fournit des éclairages, des points de repère, à la fois factuels et analytiques, sur des débats ou des problématiques ayant trait à l'altérité et à la rencontre des cultures. La démarche privilégiée est résolument pluridisciplinaire avec un recours à des dimensions sociologiques, anthropologiques, philosophiques, économiques

et juridiques qui permettent de clarifier certaines thématiques, objet de débats (par exemple la citoyenneté, le colonialisme et l'anticolonialisme, l'intégration, l'exclusion, l'acculturation, l'ethnicité, les politiques de discrimination...). Selon les besoins, l'accent est mis sur l'étymologie, l'évolution sémantique, l'arrière plan socio-historique ou les grilles de lecture. Chaque contribution se propose d'apporter, de manière synthétique, des éléments de réflexion utiles à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les rapports entre universalisme et particularismes.

**Laurence Mikander**

► **« La laïcité. Mémoire et exigences du présent », un dossier de la revue Problèmes politiques et sociaux, n° 917**

Dominique Borne (dir.). La Documentation française, 2005, 118 p.

Nombreux ont été les ouvrages publiés à l'occasion de la célébration du centenaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Ce dossier a la particularité de croiser des regards de philosophes, d'historiens, de sociologues et d'hommes politiques. Dans un premier temps « les fondements de la laïcité française » sont rappelés : cette loi qui entérine la marche vers la laïcité entamée en 1789, marque une nouvelle étape dans les relations entre l'État et les Églises. L'État organise l'enseignement laïc public tout en légiférant sur l'enseignement privé. Ce n'est qu'en 1946 que la laïcité devient un principe constitutionnel de la république. Une seconde partie est consacrée à l'application du principe de laïcité dans l'école publique. Comment faire aujourd'hui, pour que le contenu d'un enseignement soit laïque ? Un aspect de la réponse réside dans l'approche du fait religieux à travers l'ensemble des disciplines, ce qui n'évacue pas le débat sur le modèle d'intégration républicaine dans une société marquée par une grande diversité culturelle. C'est le défi auquel la société française se trouve confrontée. La laïcité est également interrogée par « une nouvelle donne religieuse » : baisse des pratiques et émiettement des manifestations du religieux accompagnent des manifestations communautaires et une cristallisation autour de l'Islam. Faut-il pour autant revoir la loi de séparation

de 1905 ? Une dernière partie aborde les modèles européens et pose la question : « quelle laïcité pour l'Europe ? »

**Michèle Théodor**

► **L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges**

Georges Felouzis, Françoise Liot, Joëlle Perroton. Paris : Seuil, 2005, 235 p.

Ce travail scientifique met à jour les processus ségrégatifs et en clarifie les causes : ségrégation urbaine, stratégies d'évitement de la carte scolaire... Il démontre qu'une sorte d'apartheid scolaire traverse notre école. Les premiers chapitres notent l'ampleur de la ségrégation ethnique dans les collèges de l'académie de Bordeaux où a été réalisée cette enquête : 40 % des élèves immigrés, ou issus de l'immigration, sont scolarisés dans 10 % des collèges. L'étude aborde ensuite la difficulté de régulation de ces comportements sociaux par les politiques scolaires en raison des actions non concertées des différentes instances (l'inspection académique, les établissements, le conseil général...). En conclusion, ce livre nous fait réfléchir sur la nature de l'action politique à mener pour réguler les tendances ségrégatives et définit trois pistes : la suppression de la carte scolaire selon un principe de liberté, le renforcement de la carte scolaire selon un principe d'égalité, le remaniement de la carte scolaire selon un principe d'équité. Des voies possibles pour les politiques scolaires de demain ?

**Patrick Stéfani**

► **L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie**

Marie Duru-Bellat. Seuil, La République des idées, 2006, 110 p.

Il est une croyance partagée par les politiques comme par les entreprises, par les professionnels de l'éducation comme par les jeunes et leur famille : l'école serait un ascenseur social et l'obtention de diplômes un gage de réussite professionnelle. Par conséquent, plus la scolarité est longue, plus le jeune a de chance de réussir son « entrée dans la vie ». Or, tout en restant dans le cadre de l'exigence d'une éducation élevée pour tous et sans pour autant rejoindre

le camp des partisans de l'apprentissage à 14 ans, Marie Duru-Bellat interroge ici le bien-fondé du prolongement de la scolarité. L'idéologie portée par la méritocratie serait-elle vraiment le fondement d'une société démocratique et le corollaire de la justice sociale ? Y a-t-il une relation de causalité entre la formation, les diplômes obtenus et l'emploi ? Suffit-il d'assurer des formations diplômantes aux jeunes pour résorber le chômage ? L'auteure doute que seule l'école puisse porter la charge de progrès et de justice sociale. Il serait temps, selon elle, de commencer à réfléchir à des modalités alternatives de la sélection scolaire et sociale afin d'« introduire les jeunes dans la vie » et les répartir dans les différentes professions.

**Marie-Odile Maire-Sandoz**

► **École vers le déclin ? Entretiens avec des grands patrons**

Arnaud Brunet. Paris : Little big man, 2005, 206 p.

L'auteur, journaliste économique, interroge onze « grands patrons » sur l'école. Ces patrons se montrent plutôt satisfaits des personnes recrutées et ne considèrent pas l'échec scolaire comme une menace économique. Ils parlent plus d'assouplissement du système éducatif que de bouleversement mais avouent ne pas toujours bien connaître l'école. Leurs propositions : donner le goût de l'effort, motiver, pousser à une qualification plus haute, utiliser certes les nouvelles technologies mais sans en faire un parangon, et développer les liens avec la culture économique et l'entreprise, l'école restant trop théorique selon eux. Sur les problèmes de l'exclusion et des inégalités, les patrons hésitent à se prononcer : ce n'est pas le problème de l'entreprise. Mais ils ne stigmatisent pas l'exclusion tout en étant pour une seconde chance de l'élève. On découvre là un point de vue décalé, depuis le monde de l'entreprise, mais loin de la caricature d'une école purement rentable.

**Jocelyne Perret**